



Clermont le 24 janvier 1896

à nos frères de France et de Pologne.  
très chers frères.

La Gazette d'Auvergne a inséré dans son numéro du 13 janvier 1896 une lettre  
ainsi conçue :

Clermont, le 11 janvier 1896 =

À Monsieur le rédacteur de la Gazette d'Auvergne.

Nous avons l'honneur de vous prier de livrer à la publicité la copie ci-jointe, par l'organe  
de votre estimable journal, qui milite avec tant de courage et persévérance contre le système  
qui gouverne actuellement la France.

Agreez l'assurance de notre haute considération = Vos très humbles serviteurs,  
signé Michalski (Joseph) lieutenant = Beniowski (Barthélemy) Major =  
Kostecki (Joseph) lieutenant =  
(Copie)

Monsieur le Ministre.

Après avoir longtemps et consciencieusement réfléchi sur l'état actuel de la France et  
particulièrement sur ses relations diplomatiques avec nos ennemis nous sommes irrévocablement  
convaincus qu'il n'est plus compatible avec l'honneur national et l'avenir de notre malheureuse  
Patrie d'accepter des alimens de la main du gouvernement français, et même de rester plus  
longtemps sur la terre pour laquelle les polonais ont tant de fois vainement versé leur sang.

Nous avons l'honneur de vous prier, Monsieur le Ministre, de nous faire rayer de la  
liste des Polonais secourus par la France, et de nous faire livrer des passeports pour aller au plus  
vite respirer l'air libre de l'Angleterre.

Nous avons l'honneur d'être avec la plus haute considération,

Monsieur le Ministre = Vos très humbles serviteurs,  
signé Kostecki (Joseph) lieutenant = Beniowski (Barthélemy) Major = Michalski  
(Joseph) lieutenant =

La lettre suivante a été adressée à la Gazette d'Auvergne = Les signataires avaient espéré de  
l'impartialité du rédacteur l'insertion de leur réponse, puis qu'il avait admis l'attaque, ayant refusé  
formellement d'y céder à cette demande, quoique la simple équité semblât lui en faire un devoir. Les  
soussignés, plutôt que d'employer des voies judiciaires répugnantes pour eux, mais sentant la nécessité  
de ne pas vous laisser croire et qu'ils ont pu laisser dans réponse un acte semblable, ont décidé de donner  
à leurs protestations toute la publicité que leur perm et d'obtenir l'absence dans ce pays d'un journal  
indépendant.



38095/1

830

Clermont le 19 janvier 1836.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez inséré dans votre numéro du mercredi 13 janvier une lettre adressée à M<sup>r</sup> le Ministre de l'intérieur par trois officiers nos compatriotes. Ne pouvant accepter même par notre sistance la solidarité de cette démarche, nous osons réclamer de votre impartialité l'insertion dans votre journal des courtes explications quelle nécessite de notre part.

Nous éprouvons le besoin de protester vis-à-vis de nos frères de France contre une détermination blessante pour eux, et contre laquelle militent à la fois et nos convictions et nos sympathies.

La révolution Polonaise fut fille de la révolution de 1830 les révolutionnaires polonais ont dû chercher un asile chez leurs amis de France.

Cette de la civilisation européenne, la France semble avoir conquis le glorieux privilège de recueillir et consoler les grandes infortunes. elle est la patrie de tous les opprimés, de tous les hommes libres; à ce titre elle est la nôtre; nous sommes venus nous joindre à nos frères les exilés, et jeter avec eux les fondemens de la grande fraternité européenne.

Nous sommes venus travailler pour convaincre le peuple polonais qu'il a des ennemis intérieurs plus à craindre que ses ennemis extérieurs.

Nous avons la conscience d'accomplir sur le sol français une mission civilisatrice. Le quitter serait faillir à cette mission.

Notre ferme conviction est que la France seule peut tirer notre patrie de ses ruines, et nous rendre aux champs aimés de la Vistule.

Solidaire dans la mauvaise, comme dans la bonne fortune, la France et la Pologne ont long-temps mis en commun les triomphes et les revers, les fatigues et les sympathies, notre pain, notre toit, tant que nous en avons eu ont été loyalement partagés avec nos frères de France.

Quant la patrie nous a manqué, résignés, mais confians, nous sommes venus réclamer notre place au foyer fraternel.

Le pain que la France nous donne et le pain de nos frères qu'importe la main qui le distribue? nous savons aussi qu'il ne dépend pas encore d'eux d'y joindre leur généreux sang.

Peuple français, nous acceptons donc ton pain et ton hospitalité, comme nous les avons déjà acceptés avec reconnaissance, mais sans rougir. Un jour Dieu nous permettra de te le rendre; le sang Polonais doit encore se mêler plus d'une fois au sang français pour la triomphe de l'humanité.

Recevez l'assurance de notre haute considération

Autorisés par plusieurs de nos compatriotes.

Signé Dunin (Joseph) = Udzinski Constantin = Daniejko (A. B.)